



RAPPORT DE GESTION

POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019

(Période de trois mois terminée le 30 septembre 2018)

Le 13 novembre 2018

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2018.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2019 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 13 novembre 2018. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, des activités de la Société, incluant des déclarations concernant les avantages financiers et opérationnels anticipés de son acquisition de l'entreprise de forage décrit dans la section « acquisition d'entreprise ». Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de

manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 12 septembre 2018, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019

- Les produits étaient de 37,3 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2019 (« T1 2019 »), comparativement à 42,5 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2018 (« T1 2018 »)
- La marge brute s'est établie à 15,0 % comparativement à 15,9 % pour le T1 2018
- La marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements)⁽¹⁾ s'est établie à 20,4 %, comparativement à 20,5 % pour le T1 2018
- Le BAIIA⁽¹⁾ s'est établi à 3,4 M\$, comparativement à 5,1 M\$ pour le T1 2018
- Un bénéfice net de 0,4 M\$, a été inscrit comparativement à un bénéfice net de 1,7 M\$ au T1 2018
- Au total 316 045 ont été foré au cours du T1 2019, comparativement aux 404 262 mètres forés au cours du T1 2018.

(1) Se reporter à la rubrique « Rapprochements des mesures financières non-conformes aux IFRS »

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 235 appareils de forage et plus de 1 300 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minière, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili et en Afrique de l'Ouest. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Santiago au Chili; à Lima au Pérou; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; et à Takoradi au Ghana, pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale située à Val-d'Or au Québec, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 66 % des produits totaux de la Société,

comparativement à 59 % pour le T1 2018;

- Environ 64 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 36 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 57 % et 43 % des produits de la Société;
- Environ 78 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, comparativement à 80 % au T1 2018. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 78 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage au Canada, tandis qu'environ 22 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 11 octobre 2018, Forage Orbit Garant a acquis les opérations de forage de Projet Production International BF S.A. basée au Burkina Faso, au moyen d'un contrat d'achat d'actifs pour un prix d'achat total de 6,4 M\$ US (l'«acquisition»). Grâce à l'acquisition, la filiale en propriété exclusive d'Orbit Garant, Orbit Garant BF S.A.S. a ajouté 13 foreuses de surface, matériel de support connexe et contrats clients existants au Burkina Faso. Orbit Garant BF maintiendra en poste environ 100 employés, y compris des foreurs d'expérience et du personnel de soutien, qui seront désormais basés dans les bureaux d'Orbit Garant BF à Ouagadougou. L'acquisition renforce de manière significative la présence d'Orbit Garant au Burkina Faso sur le marché de forage minéral de l'Afrique de l'Ouest, en positionnant la Société à poursuivre de nouvelles opportunités de croissance. La Société s'attend à ce que l'acquisition ajoute environ 12 M\$ CDN en revenus différentiels et génère des flux de trésorerie et des bénéfices positifs pour son exercice terminé le 30 juin 2019.

Le prix d'achat de 6,4 \$M US consiste en un paiement comptant de 5,15 \$M US (2,575 \$M US payé à la clôture et 2,575 \$M US à payer 12 mois après la date de clôture) et l'émission d'actions ordinaires d'Orbit Garant d'une valeur de 1,25 \$M US d'actions ordinaires (861 637 actions au prix de 1,89 \$ par action). Orbit Garant a financé le paiement comptant initial par l'utilisation de sa facilité de crédit.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation minière et d'exploitation minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;

- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») basée à Santiago, au Chili, réalisée par la Société en décembre 2015;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande mondiale pour les bijoux en or et, la demande d'investissement et dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles.

Le prix au comptant de l'or était d'environ 1 306 \$ US l'once au 1er janvier 2018. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'or s'établissait à environ 1 202 \$ US l'once, une augmentation de 17 % comparativement à son prix le plus bas des cinq dernières années, en décembre 2015, et une baisse de 6 % depuis le début de 2018.

Métaux de base

Les fluctuations des prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de déposer ce document, les prix au comptant de l'aluminium, le cuivre, le plomb et le zinc étaient plus bas qu'il y a 12 mois, pendant que le nickel était un peu plus haut. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 3.10 \$ US la livre il y a un an et, au moment de ce rapport, il était d'environ 2.68 \$ US par livre, soit une baisse de 9%. Les prix comptant pour chacun des métaux de base primaires sont actuellement à proximité des points médians de leur prix gammes respectives de cinq ans.

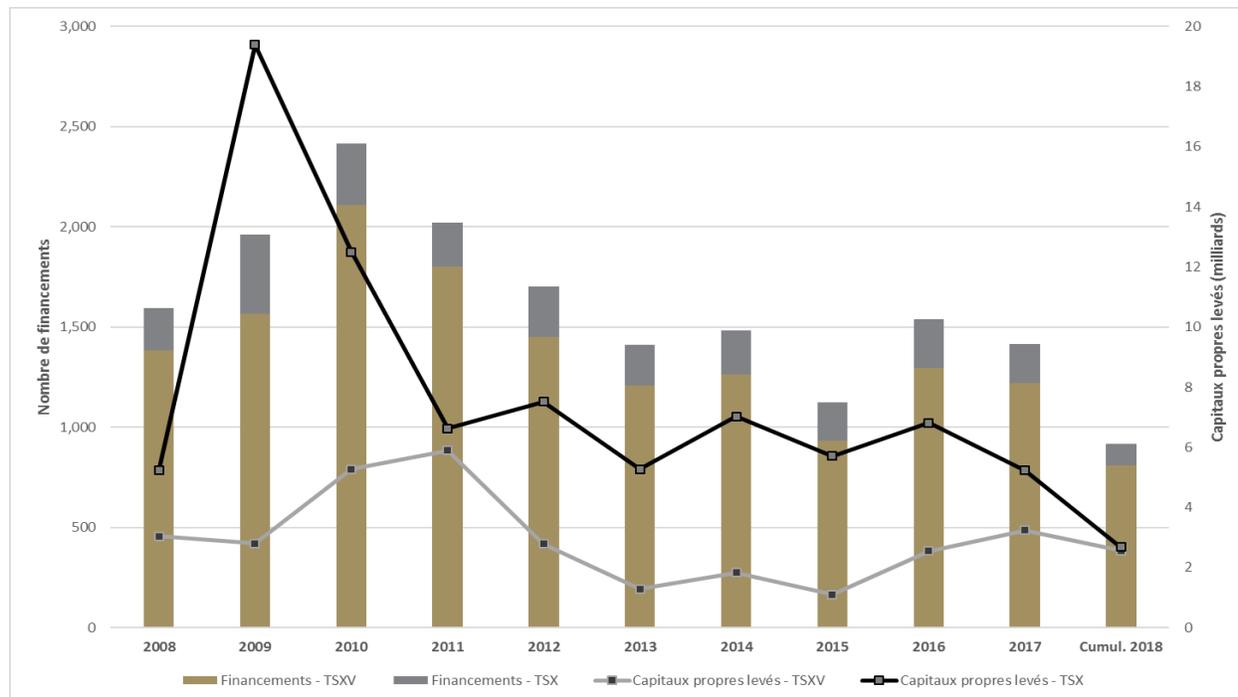
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondiaux du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À

court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 75 \$ US la tonne, comparativement à environ 60 \$ US la tonne l'année dernière. Le minerai de fer reste bien en bas de sa fourchette des prix des cinq dernières années de plus de 130 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

La reprise dans le secteur minier a débuté au début de 2016 après un ralentissement prolongé du marché. Les prix des métaux ont augmenté de leurs baisses cette année-là, ce qui a accru l'intérêt des investisseurs pour les actions minières et amélioré les évaluations de l'équité minière par rapport au fond du marché. Les sociétés minières ont connu un meilleur accès au capital depuis le début de 2016. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières cotées à la bourse de Toronto («TSX») et les bourses de croissance TSX ont complété 1 540 financements en 2016 et 1 413 en 2017 respectivement, ce qui a fait augmenter le capital-actions total de 9,4 \$ milliards en 2016 et 8,5 \$ milliards en 2017. Par comparaison, les sociétés minières n'ont réalisé que 1123 financements en 2015 et ont amassé 6,8 \$ milliards de capitaux propres. L'amélioration des activités de financement s'est poursuivie dans le premier semestre de 2018. Au cours des six premiers mois de l'année, les sociétés minières cotées à la TSX et de la bourse de croissance TSX ont complété 650 financements qui ont amassé environ 4,4 \$ milliards, selon les données de TMX. Cela se compare à 705 financements qui ont permis de réunir 3,8 \$ milliards au cours des six premiers mois de 2017, soit une autre période forte. Toutefois, les conditions du marché ont commencé à s'affaiblir au cours de l'été 2018. Les prix des métaux ont baissé depuis la mi-juin, provoquant une baisse importante des évaluations des actions minières. Par conséquent, l'activité de financement a ralenti. Au cours des trois mois terminés le 30 septembre 2018, les sociétés minières cotées à la TSX et de la bourse de croissance TSX ont réalisé 265 financements qui ont permis de réunir seulement 850 \$M de capital-actions. Ce qui se compare à 341 financements au cours de la même période en 2017, qui avaient permis de réunir 1,9 \$ milliard.



Malgré le ralentissement du marché au cours de l'été 2018, le secteur minier se trouve dans une position de capital plus forte qu'au début de 2016 en raison des fonds importants amassés depuis cette date. Bien que la direction ait pris note de la baisse plus récente du financement et de son incidence potentielle sur les budgets d'exploration, elle est

encouragée par l'augmentation relative des niveaux de dépenses d'exploration minérale au Canada et à l'étranger, et par l'utilisation plus élevée des foreuses dans l'industrie comparativement aux conditions du marché antérieures à 2016.

Selon les recherches de la série des stratégies d'exploration de l'entreprise de S&P Global Market Intelligence (2018 octobre), les dépenses mondiales d'exploration pour les métaux non ferreux ont augmenté à 8,05 \$ milliards US en 2017, comparativement à 7,3 \$ milliards US en 2016. Cela représente la première augmentation annuelle des dépenses d'exploration mondiales depuis 2012, après quatre années consécutives de baisse des dépenses. L'analyse préliminaire de S&P Global Market Intelligence pour 2018 des dépenses mondiales d'exploration pour les métaux non ferreux indique une nouvelle augmentation de 20 % d'une année suivant l'autre à 9,62 \$ milliards US.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du premier trimestre terminé le 30 septembre 2018

| PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars) | Exercice 2019 1 ^{er} trimestre | Exercice 2018 1 ^{er} trimestre | Variation en 2019 comparativement à 2018 |
|--|--|--|--|
| Produits * | 37,3 | 42,5 | (5,2) |
| Bénéfice brut * | 5,6 | 6,7 | (1,1) |
| Marge brute (%) | 15,0 | 15,9 | (0,9) |
| Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾ | 20,4 | 20,5 | (0,1) |
| Bénéfice net * | 0,4 | 1,7 | (1,3) |
| Bénéfice net par action ordinaire | | | |
| - de base (\$) | 0,01 | 0,05 | (0,04) |
| - dilué(e) (\$) | 0,01 | 0,05 | (0,04) |
| BAIIA * ⁽²⁾ | 3,4 | 5,1 | (1,7) |
| Mètres forés | 316 045 | 404 262 | (88 217) |

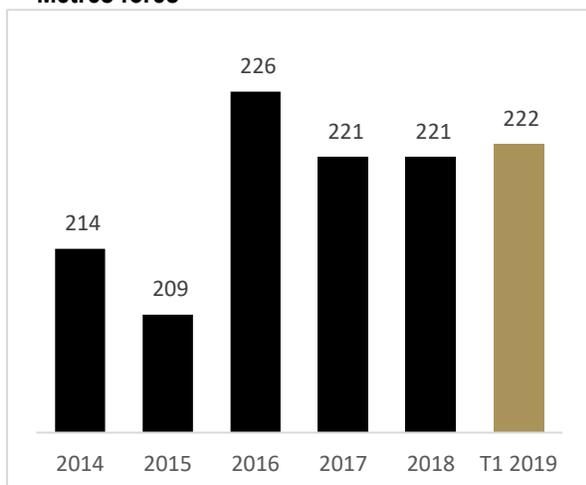
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

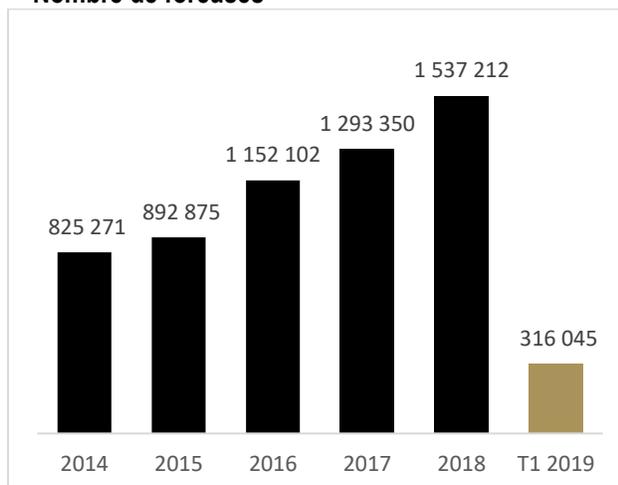
Au cours du T1 2019, Orbit Garant a foré 316 045 mètres, comparativement aux 404 262 mètres forés au cours du T1 2018, ce qui reflète un ralentissement de la demande de nos clients au cours de ce trimestre. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T1 2019 étaient de 117,55 \$, en hausse de 12,2 % comparativement à 104,78 \$ pour le T1 2018. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable aux activités de forage spécialisé de la Société au Canada, qui est facturé à un prix supérieur au forage traditionnel.

Le parc d'appareils de forage de la Société était de 222 foreuses au T1 2019. Soudure Royale a fabriqué une nouvelle foreuse au cours du trimestre. Après la fin du trimestre, Orbit Garant a ajouté 13 foreuses de surface grâce à l'acquisition des opérations de forage de Project International BF S.A., basée au Burkina Faso, portant à 235 le total d'appareils de forage. Orbit Garant possède actuellement 35 foreuses souterraines équipées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

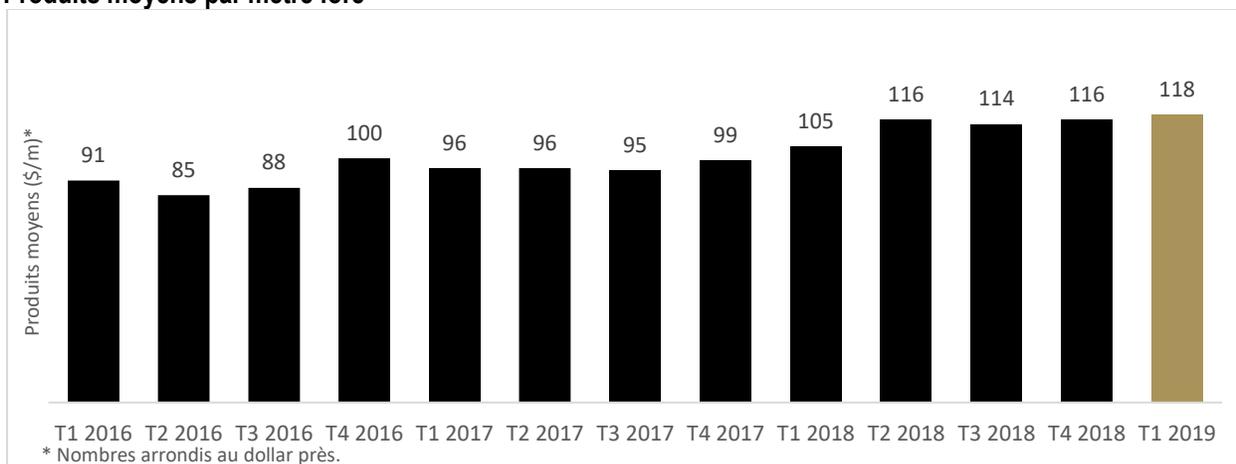
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



ANALYSE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019 COMPARATIVEMENT AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T1 2019 se sont établis à 37,3 M\$, comparativement à 42,5 M\$ pour le T1 2018. La baisse est principalement attribuable à une baisse du volume des activités de forage au Canada et au Chili, ce qui reflète le ralentissement de la demande de nos clients au cours de ce trimestre.

Les produits au Canada ont été de 29,1 M\$ au T1 2019, comparativement à 31,9 M\$ au T1 2018, reflétant une baisse des mètres forés partiellement compensée par la hausse des activités de forage spécialisé.

Les produits à l'international ont été de 8,2 M\$ au T1 2019, comparativement à 10,6 M\$ au T1 2018, une baisse de 2,4 M\$. Les produits à l'international incluent les produits opérationnels du Chili de 6,7 M\$ au cours du trimestre, comparativement à 8,0 M\$ au T1 FY2018. La baisse des produits à l'internationale est principalement attribuable à la fin d'un important contrat de forage au Chili et un arrêt temporaire d'un contrat au Burkina Faso.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T1 2019 s'est chiffré à 5,6 M\$, comparativement à 6,7 M\$ au T1 2018. La marge brute était de 15,0 % au T1 FY2019, comparativement à 15,9 % pour le T1 2018. Une dotation aux amortissements totalisant 2,0 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T1 2019, le même qu'au T1 2018. La marge brute ajustée, à l'exclusion des charges d'amortissement, était de 20,4 % au Q1 FY2019, comparativement à 20,5% au Q1 FY2018. Malgré la baisse actuelle de la demande, Orbit Garant a pu préserver ses marges en raison d'une plus grande proportion d'activités de forage spécialisées au Canada et à des contrats à plus forte marge au Chili.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs étaient de 3,9 M\$ (ce qui représente 10,5 % des produits) au T1 2019, comparativement à 3,7 M\$ (ce qui représente 8,8 % des produits) au T1 2018. L'augmentation des frais généraux et administratifs reflète la stratégie croissance de la Société au Canada et à l'international.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour le T1 2019 était de 2,8 M\$, comparativement à un gain d'exploitation de 3,9 M\$ au T1 2018.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 2,0 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 3,6 M\$ au T1 2018, reflétant une baisse des activités de forage, partiellement compensé par la hausse des activités de forage spécialisé.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage à l'international s'est élevé à 0,8 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 0,3 M\$ au T1 2018. La hausse reflète des marges brutes améliorées sur les contrats actuels, partiellement compensées par des volumes de forage inférieurs.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,5 M\$ au T1 2019, comparativement à une perte de 0,1 M\$ au T1 2018.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ») était de 3,4 M\$ au T1 2019, comparativement à 5,1 M\$ au T1 2018.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,4 M\$ au T1 2019, comparativement à 0,3 M\$ au T1 2018.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a été de 0,4 M\$ au T1 2019, comparativement à un impôt sur le résultat de 0,9 M\$ pour le T1 2018.

Bénéfice net

Le bénéfice net de la Société pour le T1 2019 s'est chiffrée à 0,4 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 1,7 M\$, ou 0,05 \$ par action, au T1 2018.

Le bénéfice net et les marges brutes inférieures, tels que décrits ci-dessus, ont contribué à réduire le bénéfice net de la Société pour le T1 2019.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| * (en millions de dollars) | Exercice 2019 | Exercice 2018 | | | | Exercice 2017 | | | |
|--|---------------|---------------|---------|---------|----------|---------------|---------|---------|--------|
| | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 31 déc. | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 31 déc. | |
| Produits tirés de contrats* | 37,3 | 44,5 | 43,1 | 43,0 | 42,5 | 37,4 | 29,9 | 27,4 | |
| Bénéfice brut* ⁽¹⁾ | 5,6 | 7,5 | 2,2 | 5,1 | 6,7 | 2,4 | 1,2 | 1,5 | |
| Marge brute (%) | 15,0 | 16,8 | 5,2 | 11,7 | 15,9 | 6,6 | 3,9 | 5,5 | |
| Bénéfice net (perte nette) * | 0,4 | 3,3 | (1,3) | 0,8 | 1,7 | (1,6) | (2,2) | (1,9) | |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$) | - de base | 0,01 | 0,09 | (0,04) | 0,02 | 0,05 | (0,05) | (0,06) | (0,05) |
| | - dilué(e) | 0,01 | 0,09 | (0,04) | 0,02 | 0,05 | (0,05) | (0,06) | (0,05) |

⁽¹⁾Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé), se sont chiffrés à 3,6 M\$ pour le T1 2019, comparativement à 5,0 M\$ pour le T1 2018.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à une diminution de 2,9 M\$ T1 2019 comparativement à une diminution de 5,2 M\$ pour le T1 2018. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour le T1 2019 est principalement attribuable à 3,9 M\$ d'augmentation des stocks pour soutenir les d'activités, compensée par 0,6 M\$ de diminution des débiteurs et des frais payés d'avance, et par 0,4 M\$ d'augmentation des créditeurs.

Activités d'investissement

Les liquidités utilisées dans les activités d'investissement totalisaient 2,4 M\$ au T1 2019, comparativement à 1,0 M\$ million au T1 2018. Au cours du T1 2019, 2,5 M\$ ont été utilisé pour l'acquisition de biens, d'installations et d'équipements, partiellement compensé par un afflux de trésorerie de 0,1 M\$ sur l'aliénation des placements, des biens, des installations et équipement. Au T1 2018, 1,3 M\$ a été utilisé pour l'acquisition de biens, d'installations et d'équipements, partiellement compensé par un afflux de trésorerie de 0,3 M\$ sur l'aliénation de biens, d'installations et d'équipements.

Activités de financement

Au cours du T1 2019, la Société a généré 1,7 M\$ grâce aux activités de financement, de même qu'au T1 2018.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts effectués aux termes d'une facilité de crédit établie auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (« **Banque Nationale** »). Le 2 novembre 2017, la Société et la Banque Nationale ont conclu une nouvelle facilité de crédit de trois ans (la « **Facilité de Crédit** ») comprenant une facilité de crédit renouvelable de 30 M\$, une facilité de lettres de crédit de 3 M\$ US et une facilité de crédit renouvelable de 3 M\$ US.

La Société a prélevé sur sa Facilité de Crédit un montant net de 1,9 M\$ au cours du T1 2019, comparativement à 1,5 M\$ au cours du T1 2018. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, se chiffrait à 20,0 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 18,1 M\$ au 30 juin 2018. La dette de la Société a été contractée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et financer l'acquisition d'immobilisations, principalement des immobilisations corporelles.

La Société a effectué des paiements de 0,1 M\$ aux termes d'un contrat de location-financement comparativement à 0,2 M\$ au T1 2018.

Au 30 septembre 2018, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 55,5 M\$, comparativement à 53,3 M\$ au 30 juin 2018. Les besoins de la Société en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de Crédit. Au 30 septembre 2018, la Société avait prélevé 20,0 M\$ sur sa Facilité de Crédit (18,1 M\$ au 30 juin 2018) et respectait toutes les clauses restrictives relatives à celle-ci.

La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de Crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la facilité de lettres de crédit de 3 M\$ US et de la facilité de crédit renouvelable de 3 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada.

La Facilité de Crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) réaliser des fusions, des liquidations, des dissolutions et des modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever ses actifs d'une charge; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans des instruments dérivés ou conclure des contrats dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La convention régissant la facilité de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur la facilité de crédit. De plus, la facilité de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2020.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de

la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'autres actifs inclus dans les immobilisations corporelles.

Au 30 septembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de Crédit.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 13 NOVEMBRE 2018

| | |
|-----------------------------|------------|
| Nombre d'actions ordinaires | 37 008 756 |
| Nombre d'options | 2 496 500 |
| Entièrement diluées | 39 505 256 |

Le 11 octobre 2018 la Société a émis 861 637 actions ordinaires pour le paiement partiel de l'acquisition au Burkina Faso telle que décrite dans «**Acquisition d'entreprises**».

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., dont les propriétaires sont des administrateurs de la Société.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt échéant au plus tard le 28 février 2019, au montant de 1,2 M\$ au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions. Le prêt porte intérêt au taux de 4 % annuellement et est garanti par les actions et une garantie de 6707550 Canada inc. Le 15 décembre 2017, le président et chef de la direction a remboursé un montant de 0,6 M\$. Au 30 septembre 2018, le prêt et les intérêts impayés s'élevaient à 0,7 M\$ (30 septembre 2017, 1,3 M\$).

Au cours des périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2018 la Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

| *(en milliers de dollars) | 30 septembre 2018 (3 mois) | 30 septembre 2017 (3 mois) |
|---------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | | |
| Produits* | 117 | 124 |
| Charges* | 37 | 23 |

Au 30 septembre 2018, un montant de 0,7 M\$ était à recevoir résultant de ces transactions (30 septembre 2017, 1,4 M\$).

Toutes ces transactions entre parties liées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La définition de rémunération des principaux dirigeants et administrateurs inclut les membres de la famille proche des principaux dirigeants et administrateurs et toutes les Sociétés sur lesquelles les principaux dirigeants et administrateurs exercent un contrôle. Les principaux dirigeants ont été identifiés comme étant les principaux dirigeants et les

administrateurs de la Société. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent ou qu'ils soient influencés par cette personne dans leur relation avec la Société.

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs s'élève à 0,3 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 (0,3 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017).

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées, sauf pour l'adoption des nouvelles normes effectives à compter du 1^e juillet 2018, tel que mentionné à la note 3. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2018.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 novembre 2018.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut et marge brute ajustés : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

| (non audité) (en millions de dollars) | Trimestre terminé le 30 septembre 2018 | Trimestre terminé le 30 septembre 2017 |
|---|---|---|
| Bénéfice net (perte nette) de la période | 0,4 | 1,7 |
| Ajouter : | | |
| Charges financières | 0,4 | 0,3 |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat | 0,4 | 0,9 |
| Dotations aux amortissements | 2,2 | 2,2 |
| BAIIA | 3,4 | 5,1 |

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

| (non audité) (en millions de dollars) | Trimestre terminé le 30 septembre 2018 | Trimestre terminé le 30 septembre 2017 |
|---|---|---|
| Produits tirés de contrats | 37,3 | 42,5 |
| Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement) | 27,7 | 31,8 |
| Moins l'amortissement | 2,0 | 2,0 |
| Charges directes | 29,7 | 33,8 |
| Bénéfice brut ajusté | 7,6 | 8,7 |
| Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾ | 20,4 | 20,5 |

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 12 septembre 2018, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 13 novembre 2018, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 25 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible

pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Bien qu'Orbit Garant continue de surveiller la récente baisse des prix des métaux, des évaluations des sociétés minières et le ralentissement actuel de la demande des clients, la direction est encouragée par les tendances positives à long terme. De nombreuses sociétés minières font face à la baisse de leurs réserves et de la production, en particulier dans l'industrie de l'extraction d'or, dont Orbit Garant génère environ les trois quarts de ses produits. S&P Global Market Intelligence a récemment rapporté que 15 des 20 plus grands producteurs d'or avaient des vies de réserve plus courtes à la fin de 2017 qu'il y a 10 ans. Pour que l'industrie de l'or reste viable à long terme, des dépenses importantes en exploration et développement minier seront nécessaires.

La plus faible valeur actuelle du dollar canadien comparativement au dollar américain représente un facteur positif supplémentaire, pour les sociétés minières exerçant des activités au Canada, puisque leurs dépenses sont généralement libellées en dollars canadiens et que leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment de ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,76 \$ US.

La direction demeure concentrée sur la maximisation de la valeur des intervenants, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant l'utilisation des équipements de forage, en augmentant les taux de productivité, en continuant de se concentrer sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé, en maintenant de meilleures normes de santé et sécurité, et d'évaluer les possibilités d'accroître la présence du marché d'Orbit Garant au Canada et à l'international.

Orbit Garant a maintenant établi des filiales opérationnelles au Burkina Faso, au Chili, au Ghana, au Guyana et au Pérou. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso et au Ghana et a récemment élargi ses activités dans cette région avec l'acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. au Burkina Faso. La Société cherche activement de nouvelles possibilités de développer ses activités dans ces deux régions.

La direction croit que la technologie exclusive de forage de surveillance et de contrôle informatisé de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de main-d'œuvre et de consommables, à améliorer les taux de productivité des foreurs et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 35 équipements de forage dotés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisé, qui sont toutes actuellement déployées sur des

projets clients. Ces foreuses de prochaine génération ont réalisé une augmentation significative de la productivité par rapport à celle obtenue à l'aide des foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration des performances et du potentiel des nouvelles foreuses, ce qui a entraîné des renouvellements de contrats de forage souterrain à plus long terme.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2018, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que leur conception et leur fonctionnement ont été efficaces pour la période visée par ce rapport.